



Contrat de service

CONTRAT DE TRAVAIL ENTRE

L'EMPLOYEUR :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

ET

LE TRAVAILLEUR

Nom :

Adresse : 2650 rue Brodeur, Terrebonne, Québec J7M 2B1

Téléphone : 819-429-1158

Courriel : info@patrickbeaudry.pro

ATTENDU que le travailleur et l'employeur s'entendent sur les dispositions suivantes :

1. DURÉE DU CONTRAT

Le présent contrat est d'une durée déterminée, soit

du _____ au _____

(Pour un minimum de 2 semaines allant à 13 semaines maximum)

Soit _____ semaines travaillées

2. DESCRIPTION DU TRAVAIL

Le travailleur est engagé à
titre de :

Il accepte d'exécuter les tâches suivantes :

Note : L'employeur doit informer le travailleur des risques liés à ses tâches et à son emploi, ainsi que lui offrir une formation et une supervision adéquates afin qu'il réalise ses tâches en toute sécurité dès son entrée en fonction.

3. RÉMUNÉRATION

3.1. L'employeur s'engage à verser au travailleur le jour ouvrable débutant chaque semaine de travail la sommes de mille deux cents dollars (1200\$) pour maximum 50 heures.

4. HORAIRE DE TRAVAIL

4.1. Le travailleur travaillera un maximum de 10 heures par jour.

4.2 Le travailleur travaillera un maximum est de 50 heures par semaine.

4.1 L'horaire de travail; heures d'entrée, de sortie, de diner et pauses sont à la discrétion de l'employeur.

9. CLAUSES PARTICULIÈRES

9.1 Outil de travail fourni par l'employeur

9.2 Évolution possible des tâches, des horaires

EN FOI DE QUOI, les parties attestent qu'elles ont lu et accepté les conditions et modalités énoncées dans le présent contrat.

L'employeur

Date

Le travailleur; Patrick Beaudry

Date